



**MRC
Haut-Richelieu**

AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES 2023

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS DE CLARENCEVILLE, HENRYVILLE, LACOLLE, MONT-SAINT-GRÉGOIRE, NOYAN, SAINT-ALEXANDRE, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX, SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-VALENTIN, SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les membres du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu siégeront à compter de 9h00, les 31 janvier, 28 février, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 14 novembre et 5 décembre 2023, et les membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu à compter de 19h30, les 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 13 septembre, 11 octobre, 22 novembre et 13 décembre 2023.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce quinzième jour de décembre 2022.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Joane Saulnier